

JUSTICE
JUSTITIE



SÉCURITÉ
VEILIGHEID

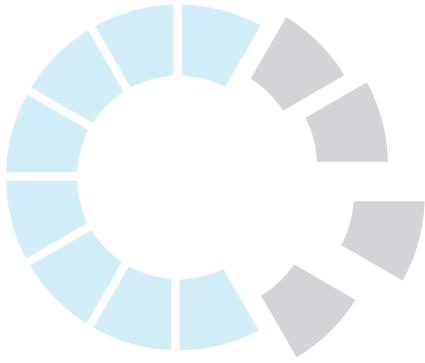
OCTOBRE 2016 | #08 |

“QUI SUIS-JE ?”

PLACEMENT ET IDENTITÉ DES
PERSONNES AYANT TRANSITÉ PAR
L'AIDE À LA JEUNESSE

Ilse Luyten

Cette étude est consacrée à la vie des personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse. Nous avons interrogé de manière approfondie 20 personnes âgées de 22 à 58 ans ayant connu cette situation. Le placement a un effet néfaste sur la vie des personnes qui en font l'objet et les 'souffrances' décrites dans la littérature pénologique sont confirmées par notre étude. Par ailleurs, un placement peut aussi constituer le terreau du développement personnel. En dépit des différences d'âge, nous remarquons de nombreuses similitudes dans la perception du placement. Nous voyons aussi que cette perception peut évoluer avec l'âge.



ILSE LUYTEN a été diplômée en psychologie clinique en 2012. À l'heure actuelle, elle est liée en tant que doctorante au groupe de recherche Crime and Society (CRiS) de la Vrije Universiteit Brussel. Ses recherches sont axées sur la signification des interventions de protection de la jeunesse pour les jeunes qui quittent une institution de l'aide à la jeunesse.

Justice et sécurité/Justitie en veiligheid,
info@jsjv.be, www.jsjv.be, ISSN : 2406-6931



INTRODUCTION

Chaque année, quelques 5000 enfants quittent l'aide (extra)judiciaire (Jongerenwelzijn, 2016), constituant un important contingent de personnes qui ont transité par l'aide à la jeunesse et qui devront à l'avenir porter cet épisode de leur vie. Leur vécu a été longtemps ignoré (Abrams, 2010; Hyde & Kammer, 2009; Tausig, Clyman, & Landsverk, 2001). Depuis les années 1970, la situation a progressivement changé avec l'émergence de nouvelles théories psychologiques et pédagogiques et les conventions sur les droits de l'enfant, etc. (voir e.a. Kinderrechtswinkel, 1989; Koops, 2004; Van den Bergh, 1998). Au cours des dernières années, nous avons déjà étudié la vie des jeunes (de 18 à 25 ans) *qui ont transité par l'aide à la jeunesse* et ont franchi le pas d'aller habiter en logement indépendant (Audenhove & Vander Laenen, 2011, 2014, 2015; Stein, 2014). Le cas des personnes plus âgées ayant transité par l'aide à la jeunesse est cependant moins connu.

L'étude en cours sur la 'perception et les conséquences (non désirées) d'un placement¹ pendant l'enfance'², que nous souhaitons présenter dans cette contribution, tente d'effectuer une première étude exploratoire en Flandre de la vie des personnes (de 21 à 70 ans) ayant transité par l'aide à la jeunesse. Pour comprendre la perception du placement et le trajet de vie ultérieur à travers les yeux des personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse, nous avons réalisé des interviews approfondies de personnes qui ont été en contact avec l'aide à la jeunesse³ ou/et le tribunal de la jeunesse (ci-après, la protection de la jeunesse) durant la période d'après-guerre. Sur la base d'une première analyse thématique du vécu de ces personnes, il a été constaté que l'incidence sur la constitution de l'identité était un thème dominant et récurrent. La littérature existante se penche principalement sur l'inhibition de l'identité et les souffrances (pains) qu'entraîne l'enfermement (voir e.a. Crewe, 2011; Goffman, 1991; Sykes, 2007). Outre celles-ci, nous entendons également examiner d'autres conséquences sur la constitution de l'identité et ce, dans une perspective de long terme.

1 Les enfants et les jeunes peuvent être placés (sous la contrainte) par un juge de la jeunesse ou (volontairement) par les services de l'aide à la jeunesse dans diverses structures et ce, aussi longtemps que nécessaire. Relèvent entre autres de la notion de placement résidentiel : les orphelinats, les maisons familiales, les instituts pédagogiques médicaux, les centres d'observation, les centres de traitement, les institutions communautaires, les placements en famille d'accueil, etc.

2 Cette étude fait partie du projet Interuniversity Attraction Pole (P7/22) «Justice & Populations : The Belgian Experience in International Perspective, 1795-2015», qui est financé par Belspo (Belgique).

3 En Flandre, le paysage de l'aide à la jeunesse a considérablement changé depuis le 1er mars 2014. C'est à cette date que le décret Intégrale Jeugdhulp est entré en vigueur. Celui-ci a pour but d'améliorer la collaboration entre les structures d'accueil afin de réduire, voire d'éliminer les listes d'attente. Toutes les demandes d'aide passent par le portail d'accès intersectoriel et sont ensuite envoyées aux instances adéquates. Les 'Comités Bijzondere Jeugdzorg' (en français, 'Comités d'aide à la jeunesse') ont été supprimés depuis ce décret. Dans cette contribution, nous utilisons cependant encore cette dénomination (en français), étant donné que les participants ont été en contact avec ces organes, qui étaient opérationnels avant le nouveau décret.



Nous commencerons par une brève esquisse du concept d'identité. Nous présenterons ensuite les participants à l'étude, puis les enseignements de celle-ci. Pour conclure, nous poserons la question de savoir de quelle manière notre étude peut faire progresser la connaissance sur ce thème. Nous espérons à cet égard que nos réflexions pourront nourrir le débat sur les pratiques aujourd'hui en vigueur dans le cadre de la protection de la jeunesse et sur leurs conséquences à long terme.

IDENTITÉ

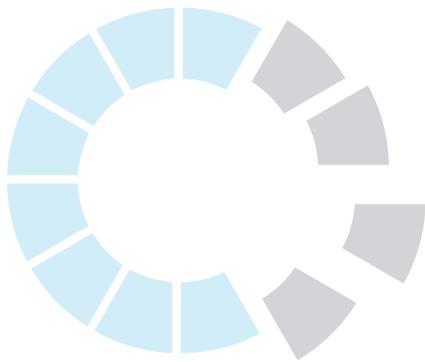
Le concept d'identité et la construction du 'soi' bénéficient d'une grande attention tant au sein du monde académique qu'en dehors de celui-ci (Callero, 2003; Hammack, 2008). Il existe dès lors diverses conceptions de ce que signifie et recouvre l'identité – et en particulier le 'soi'. Les visions plutôt 'modernistes' considèrent que le 'soi' est un sujet isolé, enfermé en soi-même (Sermijn, 2008). Selon ce courant, le 'soi' est quelque chose qui est établi et peut être trouvé (Winter & Cohen, 2005). Dans notre étude, le concept d'identité et le 'soi' sont cependant abordés sous un angle postmoderne – et plus particulièrement, celui du constructivisme social. Selon ce courant, un individu possède un soi multiple, qui n'est pas isolé, mais qui est ancré dans un contexte socioculturel et historique (Anderson, 2007; Lincoln & Guba, 2003; Sermijn, 2008). Les attentes interrelationnelles déterminent aussi en partie le contenu du vécu d'un individu (Pasupathi, 2001). Une personne se construit et se reconstruit dans un contexte et ne peut être dissociée de celui-ci (Abrams, 2010; Bruner, 2004; Pasupathi, 2001; Sermijn, Loots, & Devlieger, 2005). Le 'soi' est donc aussi formé par ce contexte, mais conserve sa propre marge de manœuvre dans celui-ci. Contrairement à la vision de Foucault, où le 'soi' est dominé et est même uniquement la conséquence directe du pouvoir (institutionnel) (Callero, 2003; Foucault, 2010), le 'soi' n'est pas un robot, mais un 'agent' ou une personne réflexive qui, en dépit de l'influence du contexte, fait également elle-même des choix (Rowe, 2011). Hammack (2008) donne une définition intégrée de l'identité qui s'inscrit dans le prolongement de notre vision :

“L'identité est définie comme une idéologie faite sienne par l'adhésion personnelle à un discours social, qui se manifeste dans un récit personnel construit et reconstruit au long de la vie et inscrite dans et au travers des interactions et pratiques sociales” (traduction libre, p. 223)

Le soi multiple peut parfois opter pour un vécu (temporairement) cohérent. Néanmoins, ce vécu n'est pas le vécu, mais l'un des nombreux vécus. Il est chaque fois possible d'en modifier la teneur (Bruner, 2004; Sermijn, 2008; Sermijn et al., 2005).

Dans cette étude, nous adoptons un point de vue narratif concernant le concept d'identité. Cela signifie que l'identité est considérée comme le récit d'une vie, “la vie telle que dans le souvenir de l'individu, selon le vécu de celui-ci” (Habermas & Bluck, 2000, p. 748). Comme le définit Burke (1991), l'identité peut être comprise comme des « le sens que se donne une personne au travers d'un rôle social » (traduction libre, p. 837). En racontant notre vécu, nous construisons qui nous sommes vis-à-vis de la société⁴ et d'autrui ; nous donnons une signification à

⁴ C'est en relation avec les discours sociaux présents dans la société que nous forgeons notre identité. À cet égard, notre identité est aussi 'liée' aux rôles et modèles que nous prescrit la société. Lorsque ces rôles changent au fil du temps, le récit de notre vécu peut aussi évoluer. Pour un complément d'informations, voir p. ex. Apfelbaum (2010) et Abrams (2010).



notre vie. Ces récits contiennent non seulement des expériences du passé, mais permettent aussi de donner une signification (temporaire et cohérente) à ces expériences (Miyahara & others, 2010). L'identité est en outre une intégration de différents rôles (éventuellement conflictuels) que nous pouvons jouer vis-à-vis d'autrui et dans le temps.

LES PERSONNES AYANT TRANSITÉ PAR L'AIDE À LA JEUNESSE EN TANT QUE PARTICIPANTS À L'ÉTUDE

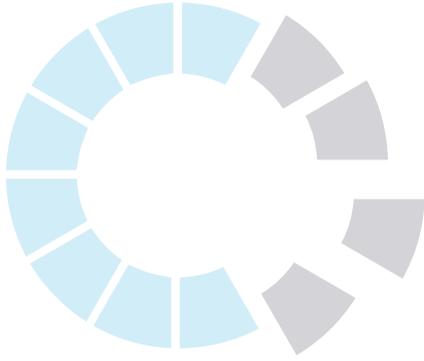
La présente contribution analyse les récits du vécu de 20 personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse. Ces récits sont une *co-construction* réalisée lors d'une ou de plusieurs interviews détaillées ; celles-ci se sont déroulées principalement au domicile des participants et ont duré chaque fois deux à cinq heures. Les participants sont âgés de 22 à 58 ans. L'âge moyen est de 39 ans. Les participants ont été trouvés, d'une part, par l'intermédiaire d'organisations actives dans le paysage de l'aide à la jeunesse et, d'autre part, par le biais d'un appel via les médias sociaux et au sein des propres réseaux des chercheurs. Cette étude ne poursuit pas un objectif de généralisation mais s'attache à montrer la diversité des récits et le caractère transférable des résultats.

Tableau 1 : Facteurs, comme le sexe, l'âge, la durée du placement, le nombre de mesures et le motif du contact avec la protection de la jeunesse, par participant.

Participant ⁵	Sexe	Âge actuel	Âge au moment du 1er contact	Durée du placement	Nombre de placements	Motif
Ben	M	22	10	11	7	SEP
Peter	M	37	6	15	2	SEP
Marc	M	39	18	3	1	SEP
Eddy	M	43	6	1	1	SEP
Johan	M	54	16	2	2	FQI
Frank	M	54	5	16	1	SEP
Karolien	V	22	16	5	2	SEP
Celine	V	26	14	7	8	SEP
Femke	V	31	12	6	3	SEP
Mieke	V	31	4	17	3	SEP
Vera	V	33	3	15	2	SEP
Fien	V	33	14	4	2	SEP
Rita	V	34	16	5	2	SEP
Mirjam	V	38	6	15	3	SEP
Tina	V	39	3	18	4	SEP
Roos	V	41	13	8	5	SEP
Ilona	V	42	15	3	12	SEP
Miranda	V	48	15	5	5	SEP
Marie	V	49	17	1	2	SEP
Anna	V	58	11	6	5	SEP

Plusieurs constatations s'imposent d'emblée (voir Tableau 1):

- 1) Un plus grand nombre de femmes ayant transité par l'aide à la jeunesse ont répondu à l'étude.
- 2) En dépit de la diversité des récits de vie et de leur issue, le fait d'avoir vécu un ou plusieurs placements en famille d'accueil, dans une institution communautaire ou dans une institution privée consti-



tue un point commun dans le trajet d'aide à la jeunesse des participants. *L'éloignement du domicile familial* est dès lors l'élément central de cette étude.

- 3) Les mesures de protection de la jeunesse ont été prises principalement en raison d'une situation d'éducation problématique⁶ (SEP): des facteurs⁷ tels que la négligence (et la pauvreté) (3), la maltraitance sexuelle, physique ou émotionnelle (7); des problèmes d'assuétude et/ou psychiatriques chez les parents (10) et un divorce contentieux (2) étaient principalement à l'origine du placement. Sur les vingt participants, un seul a été en contact avec le tribunal de la jeunesse pour un fait qualifié infraction (FQI). Chez ce participant, l'usage de stupéfiants et l'inflexibilité ont été principalement à l'origine d'une mesure de placement résidentiel. Ces expériences antérieures à l'éloignement du domicile familial influenceront la façon dont celui-ci a été vécu.
- 4) Le commencement de l'aide varie selon les participants. D'une part, nous avons des jeunes à un jeune âge – souvent dans un cadre contraint –, d'autre part, nous avons un groupe d'adolescents qui entrent plus tard dans le trajet de protection de la jeunesse.
- 5) La durée de l'aide varie aussi fortement. Certains séjournent toute leur jeunesse dans des structures résidentielles, alors que pour d'autres, l'aide est plutôt de courte durée.

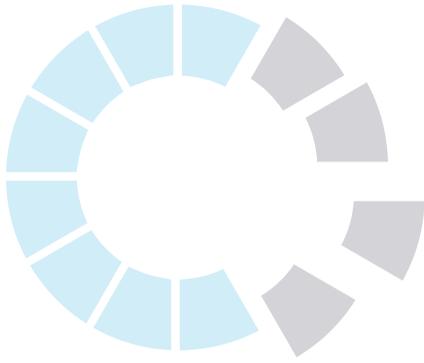
Il y a aussi des réserves à formuler en ce qui concerne l'examen des récits de vie. Celles-ci ont souvent trait à l'exactitude et la fiabilité de ces récits, la mémoire étant ce qu'elle est (Richie, 2003; Yow, 1994). En outre, chez certains, le passé d'aide à la jeunesse est encore frais dans la mémoire, alors que, chez d'autres, il est déjà plus lointain (voir aussi Hood & Joyce, 1999). Notre intention n'est cependant pas de vérifier la vérité historique (les faits), mais de savoir quel regard les participants posent aujourd'hui sur les événements qu'ils ont vécus. Ce qu'une personne raconte aujourd'hui est en effet une combinaison du présent et du passé: ce récit indique ce qui était pertinent à l'époque, mais donne aussi des indications sur la manière dont la personne appréhende la vie aujourd'hui. Lorsque le contexte d'aujourd'hui change, le point de vue sur le passé fait de même (Abrams, 2010). Les récits en disent en effet moins sur les faits que sur la signification qui leur est donnée (Portelli, 1998, p. 67, traduction libre). En les écoutant, nous pensons pouvoir obtenir une *“palette riche et nuancée”* de points de vue, d'expériences et de significations (Carrette, 2008, p. 18). Ce peut être un premier pas vers une meilleure compréhension de la manière dont le trajet a été vécu et ce, dans des périodes historiques différentes (des années 1950 à aujourd'hui). Une étude longitudinale pourrait fournir des informations encore plus riches sur cet aspect historique, mais en raison de la période limitée de ce projet d'étude, de l'intensité du travail et des contraintes financières, il n'a pas été possible de réaliser ce type d'étude.

IDENTITÉ ET SIGNIFICATION DONNÉE DANS LES RÉCITS DES PERSONNES AYANT TRANSITÉ PAR L'AIDE À LA JEUNESSE

Les enfants sont en plein développement au moment où ils sont placés dans une structure résidentielle. Ils n'y arrivent pas comme une 'page vierge': "ils viennent à l'institution nantis d'une culture qu'ils ont pré-

⁶ En Flandre, on parle plutôt aujourd'hui de « situation d'éducation préoccupante » (verontrustende opvoedingssituatie - VOS). Nous utilisons cependant le terme SEP (POS en néerlandais) parce que les répondants ont été en contact avec le système de protection de la jeunesse à une époque où ce terme était encore d'usage.

⁷ Généralement, les répondants citent plusieurs facteurs relatifs au contexte familial problématique.



cédemment développée” (traduction libre ; Goffman, 1991, p. 23). On attend de leur part qu’ils s’adaptent à la nouvelle culture qui règne (en grande partie) à l’intérieur des murs de l’institution. Le nouveau contexte peut en tout cas mettre le développement de l’identité à l’épreuve (Pals, 2006 ; Rowe, 2011). Pour eux, il n’est pas évident de répondre à la question “*Qui suis-je ?*” (Schofield, 2001).

Dans la présente contribution, nous répartissons l’écheveau complexe d’informations en deux grands volets. D’une part, l’éloignement du domicile familial (le placement) semble être une perte (4.1.). Dans cette partie, nous examinons les aspects qui ont une incidence plutôt ‘négative’ sur la signification donnée au ‘soi’. Diverses études ont déjà indiqué que les spécificités de la détention jouent un rôle dans la manière dont une personne réagit et agit dans le système (Crewe, 2011 ; Goffman, 1991 ; Sykes, 2007). Elles génèrent des *souffrances* découlant des frustrations et privations que subissent les détenus. Bien que ces études aient été réalisées auprès d’adultes détenus dans des *prisons*, nombre de ces *souffrances* se retrouvent dans les récits des personnes ayant transité par l’aide à la jeunesse. Ces facteurs semblent inhérents au système d’enfermement et de privation de liberté.

Bien que les études (pénologiques) existantes se focalisent principalement sur les *souffrances*, nous remarquons, d’autre part, que les personnes ayant transité par l’aide à la jeunesse donnent une image nuancée de leur éloignement du domicile familial. Elles citent notamment de nombreux éléments permettant un rétablissement et une amélioration de leur vie. Ce sont ces facettes que nous plaçons dans un second volet portant sur le placement en tant que terreau du développement personnel (4.2).

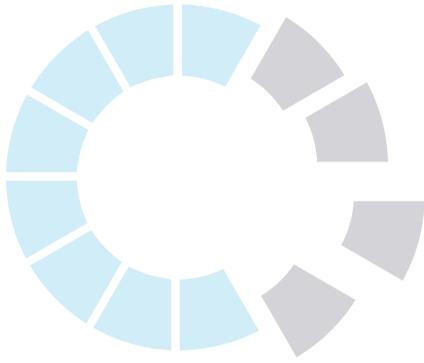
La signification donnée par les participants à l’éloignement du domicile familial est tour à tour positive, négative et ambivalente.

LE PLACEMENT, UNE MULTITUDE DE SENTIMENTS DE PERTE

Pour de nombreux répondants, le placement est un événement choquant. Il nécessite une très grande faculté d’adaptation pour élaborer une nouvelle vie dans un nouvel environnement. Le placement met souvent brutalement fin à la vie de famille. En outre, les jeunes perdent à ce moment non seulement leur famille et leurs amis (voir point b.), mais aussi tout ce qui les faisait se sentir ‘à la maison’.

“Mais cela aurait peut-être pu être moins dur. Je ne pouvais en effet plus rentrer à la maison le week-end. Pourtant, nous avions aussi beaucoup d’animaux auxquels j’étais fort attachée. Et voilà que je me retrouvais dans une grande ville où on pouvait à peine voir un oiseau voler. C’était passer d’un extrême à l’autre.” (Fien, 33 ans)

Nombre de personnes ayant transité par l’aide à la jeunesse estiment dès lors que le terme ‘protection de la jeunesse’ n’est pas toujours correct. De nombreux sentiments de perte peuvent faire que l’éloignement du domicile familial est perçu comme une *sanction* et non comme une *protection* de la jeunesse.



PERTE DE SINGULARITÉ: LE PROCESSUS DE MORTIFICATION

Les sentiments de perte ont déjà été décrits par Goffman (1991) dans l'ouvrage *Asylums*. Il parle du processus de mortification des personnes qui séjournent dans une 'institution totale'⁸: "une série de rabaissements, de dégradations, d'humiliations et de profanations du Soi, lequel est systématiquement et involontairement mortifié" (traduction libre ; Goffman, 1991, p. 24). Les *souffrances* endurées expliquent aussi cette dégradation de l'estime de soi (Crewe, 2011 ; Sykes, 2007). Examinons quelques aspects liés à cette question.

L'identité personnelle est modelée et 'institutionnalisée' (Crewe, 2011 ; Goffman, 1991 ; Irwin & Owen, 2005 ; Sykes, 2007). Le terme *institutionnalisation* fait référence aux "actes et actions des individus qui sont uniformisés dans un carcan de modèles et de structures fixes" (De Wilde & Vanobbergen, 2012, p. 14). L'individu devient un "*corps collectif*", les enfants se comportant comme un seul corps (De Wilde & Vanobbergen, 2012, p. 41), ce qui entraîne la perte de leur identité individuelle (Heijst, Derks, & Monteiro, 2010). Nous voyons ce corps collectif revenir davantage dans les récits des répondants plus âgés qui ont été placés dans une institution (religieuse) totale, ainsi que dans ceux des répondants (jeunes et âgés) qui ont séjourné dans une structure communautaire fermée. Leurs effets personnels leur ont été retirés en tout ou en partie. En lieu et place, ils ont tous reçu les mêmes vêtements et les mêmes produits. Les répondants plus âgés parlent du même maillot de bain, du même matériel d'écriture, de la même coiffure, du même uniforme, etc. Par ailleurs, les répondants, jeunes et âgés, racontent qu'ils n'avaient pas le choix du shampoing, du dentifrice, etc. En dépit de motivations éventuellement différentes (économiques ou pédagogiques⁹), le sentiment reste la même: une absence de singularité et de possibilité de choix.

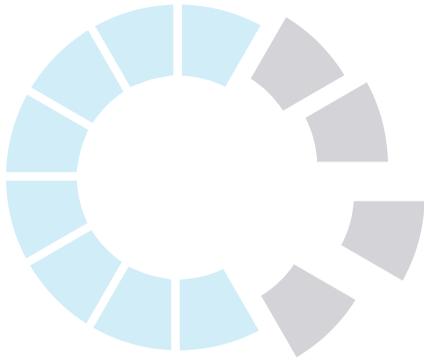
Les répondants parlent aussi d'une perte d'humanité et d'une dégradation de leur statut (voir aussi Bosworth, 2012 ; Goffman, 1991 ; Sykes, 2007) qui s'exprime sous une forme physiquement plus visible dans les récits des répondants plus âgés, par exemple sous la forme de l'attribution d'un numéro qui devait être cousu sur les vêtements. D'autres répondants (également plus jeunes) indiquent plutôt s'être sentis comme "un numéro", "un robot", "un dossier", ce qui indique un sentiment de perte d'humanité de nature plutôt psychique (Crewe, 2011 ; Unrau, Seita, & Putney, 2008). La déshumanisation des individus est en outre liée au sentiment d'avoir un faible apport personnel (Delens-Ravier, 2005 ; Den Otter, 1963):

"Mais quand vous donnez un ordre, l'autre devient un robot, et l'aide à la jeunesse ne produit que des robots" (Ben, 22 ans).

La dimension de pouvoir hiérarchique entre les éducateurs et les jeunes est clairement visible (voir aussi De Wilde & Vanobbergen, 2012 ; Foucault, 2010 ; Goffman, 1991). C'est surtout l'utilisation du dossier écrit qui contribue à instaurer un contrôle ininterrompu. Tout est consigné et l'individu est ramené à un 'cas':

⁸ "A total institution may be defined as a place of residence and work where a large number of like-situated individuals, cut off from the wider society for an appreciable period of time, together lead an enclosed, formally administered round of life." (Goffman, 1991, p. 11)

⁹ Chez la génération plus âgée, tant l'aspect économique (cela ne peut pas coûter trop cher) que pédagogique (la sobriété) sont cités comme motivation. Chez les jeunes répondants, c'est plutôt l'aspect économique qui revient.



“Je pense qu’ils m’ont... on était constamment évalué, vous voyez. On voyait alors l’assistante sociale tous les x temps. Mais en fait, on ne vous demandait rien. Et on ne vous communiquait rien non plus.” (Johan, 53 ans)

Une grande partie des répondants a en outre le sentiment que l’on s’attache principalement aux aspects négatifs (problèmes, diagnostics, etc.) de la personne considérée (voir aussi Crewe, 2011). Le fait d’être confronté pendant des années aux aspects négatifs de sa personne peut engendrer un changement de l’image de soi (voir aussi Unrau et al., 2008). Cet aspect revient dans les récits des personnes ayant transité par l’aide à la jeunesse. Ben, un jeune homme de 22 ans, témoigne :

“On ne pointe que vos côtés négatifs. On ne vous dit par exemple jamais : « ah, ça ce sont vos points forts ». Non, chaque soir, on revient littéralement avec une check-list, 4 ou 5 points à travailler – plus, plus-moins ou moins – et on vous la laisse dans votre chambre. Je ne suis pas une voiture qui vient de passer au contrôle technique. Je n’ai pas besoin d’être vérifié constamment. Ce n’est pas une façon d’agir avec des enfants. [...] Vous avez une idée de l’impact que cela a ? Ils dépendent véritablement de cette liste. Ce qui figure sur cette liste les définit. [...] Vous commencez à croire qu’il faut qu’il y ait toujours un problème pour que votre vie puisse fonctionner. Et ce n’est en fait absolument pas vrai.”

Lorsqu’un jeune arrive dans une structure, le placement en soi peut confirmer un sentiment qu’il avait précédemment : “je suis un mauvais enfant (et c’est pour cette raison que je suis placé)”. Chez certains répondants, cette situation a généré une image négative (permanente) de soi. Certains ont même le sentiment qu’ils doivent continuer à faire leurs preuves :

“Si je ne fais pas ça, j’ai le sentiment d’être un égoïste... et alors, on va penser que je ne suis pas bien, alors que... En fait, ce n’est pas nécessaire. En fait, je ne dois pas me sentir ainsi en permanence” (Ilona, 42 ans)

Le sentiment d’être un ‘enfant d’une institution’ peut faire passer d’autres rôles à l’arrière-plan. Le fait de se définir en tant que tel peut faire que l’on se ‘sent’ aussi différent d’un “enfant normal”, extérieur à la structure. Cela peut donner le sentiment de perdre une partie de sa ‘normalité’ (Goffman, 1991 ; Unrau et al., 2008). Le fait de taire leur passé en institution rend ces personnes plus normales. Les gens ne connaissent pas leur passé, elles évitent les regards en biais et les questions gênantes, ce qui leur permet de commencer une nouvelle vie et de revenir à la normalité.

PERTE DE ‘L’INSOUCIANCE’ DE L’ENFANCE

Les jeunes qui sont en contact avec la protection de la jeunesse grandissent autrement que les autres. Une étude montre que, dans le cadre de l’aide (extra)judiciaire à la jeunesse, les jeunes doivent grandir plus vite¹⁰ : “et d’un seul coup, vous devez devenir très adulte en très peu de temps” (Fien, 33 ans). Or, c’est précisément cette période qui est importante pour explorer et façonner l’identité (Arnett, 2007).



Les personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse racontent qu'elles ont perdu l'insouciance de leur enfance et de leur adolescence¹¹. ... Céline (26 ans) pense que tout adolescent fait des bêtises. Elle se demande pourquoi elle n'a pas eu le droit d'en faire : *"Pourquoi en fait-on immédiatement un problème ? Les éducateurs feraient mieux de regarder leurs propres enfants. Ceux-ci passent quand même aussi par l'adolescence ? Pourquoi voient-ils dès lors la chose différemment ?"*

DÉPRIVATION DE CONTACTS SOCIAUX À L'EXTÉRIEUR ET À L'INTÉRIEUR DE LA STRUCTURE

Dans cette partie, nous examinons tant l'absence de contacts hors de la structure que la dissuasion de nouer des relations sociales en son sein.

Le contact avec d'autres personnes importantes suscite un sentiment d'appartenance. Cet aspect peut contribuer à modeler un pan de l'identité, à savoir notre identité sociale ; c'est un repère qui nous permet de savoir comment nous devons nous comporter (en tant que membre d'un groupe). La structure d'accueil dresse cependant une série de barrières entre le jeune et le monde extérieur (Goffman, 1991 ; Karmel, 1969 ; Sykes, 2007). Ce sont essentiellement les répondants les plus âgés qui ont vécu cette situation, étant donné que, souvent, toutes les activités sociales se déroulaient aussi à l'intérieur de la structure, en tant qu'*"institution totale"* :

"Souvent, on voyait qu'ils essayaient de rompre le contact avec les parents, alors qu'aujourd'hui, on essaie plutôt de le maintenir, mais là, c'était l'occasion de le rompre" (Marie, 49 ans)

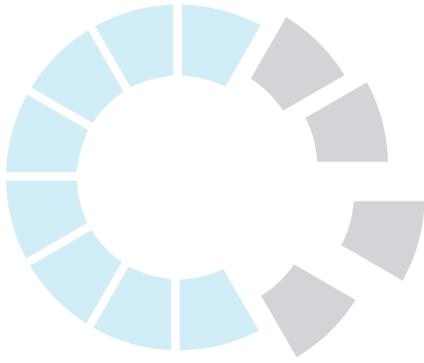
"Être privé de sa liberté à 16 ans, c'est la pire chose qui puisse vous arriver. Vous entendez vos amis de l'école parler de leurs chouettes week-ends, des fêtes auxquelles ils sont allés... Ça, c'est le pire." (Johan, 54 ans)

Les répondants évoquent également la rupture du contact avec les frères et sœurs. Celle-ci a des conséquences douloureuses chez de nombreuses personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse. Souvent, elles n'ont pas revu leurs frères et sœurs pendant des années. De ce fait, les souvenirs communs sont peu nombreux et, sur le long terme, le lien et le soutien sont moins forts. Au fil du temps, l'attention accordée au maintien de ces liens familiaux a certes augmenté, mais il n'en demeure pas moins que cet aspect revient également chez les répondants plus jeunes. Par rapport aux personnes du même âge, ils ont l'impression de pouvoir moins participer à la vie familiale et aux activités sociales, comme les hobbies, les sorties entre amis, le fait de passer la nuit chez des amis, etc.

À l'intérieur même des structures résidentielles, les contacts entre les jeunes ne sont pas non plus toujours stimulés. Les entretiens avec les personnes plus âgées révèlent que c'était afin de ne pas susciter d'opposition de la part du groupe. Si les jeunes s'entendaient bien entre eux, c'était perçu comme une menace pour le pouvoir des éducateurs : *"On risquait alors de former un bloc, ce qu'ils ne voulaient pas"* (Marie, 49 ans).

Chez les jeunes répondants, il s'agissait plutôt d'éviter les influences négatives. Un lien trop étroit détruirait aussi les contacts avec les jeunes

¹¹ Ce n'est pas uniquement la conséquence de l'éloignement proprement dit du domicile familial. Les événements qui ont précédé cet éloignement jouent également un rôle. Souvent, ils ne pouvaient déjà pas être des enfants insoucians précédemment.



n'appartenant pas au groupe. Pourtant, il est peu naturel de vivre ensemble sans nouer d'amitiés :

“Au sein de l’institution, nous ne pouvions pas nous fréquenter. Nous n’étions dès lors pas amis, même si nous vivions dans la même maison. [...] C’est vrai, on habitait ensemble, mais on ne pouvait pas faire partie de la vie privée de l’autre. Chacun pour soi, voilà ce qu’ils nous apprenaient. “Occupe-toi de tes affaires”, nous disaient-ils alors” (Femke, 31 ans)

“[En pédopsychiatrie], il était formellement interdit de nouer une amitié ou d’avoir un petit copain. Par exemple, mon petit copain voit un jour que je ne suis pas bien et me prend dans ses bras. Un stagiaire le voit et nous voilà tous les deux punis parce que nous nous sommes fait un câlin. C’est ridicule. Et c’est tellement frustrant. Sur tous les plans, on vous prend le peu qui est à vous.” (Rita, 34 ans)

Cela peut en outre aussi avoir des conséquences ultérieures et générer des difficultés à nouer des amitiés : *“Laissez-nous être amis, apprenez-nous ce qu’est l’amitié. Car dans notre vie future, nous en aurons besoin. Ne nous laissez pas avancer seuls dans la vie” (Femke, 31 ans).* Par ailleurs, certains répondants qualifient la structure d’accueil de rude école. À cet égard, ils comprennent que les éducateurs souhaitent peut-être limiter les contacts, mais ils estiment que cette influence négative peut se prolonger à l’extérieur de la structure.

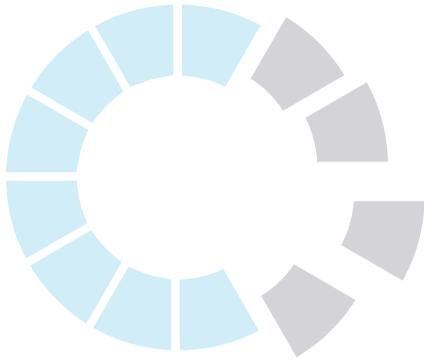
Du fait de la perte de l’environnement initial¹², mais aussi de la succession des placements et des personnes assurant l’encadrement, certains répondants éprouvent des difficultés à structurer leur identité sociale sur le long terme. Ils se demandent dès lors à quel groupe ils appartiennent finalement :

“Avez-vous éprouvé des difficultés avec la question de savoir ‘qui suis-je en réalité ?’ ? Cela me pose même encore des difficultés aujourd’hui, alors que j’ai 40 ans. Simplement aussi la question de savoir à qui j’appartiens en fait ? Qui sont en fait mes parents ? Vous pourriez dire que j’appartiens à mes parents biologiques, mais ce n’est pas ce que je ressens. Il en va de même pour la famille. Qui est ma famille ?” (Els, 40 ans)

Certains répondants possèdent de nombreuses photos de leur enfance, parce que les structures, les familles d’accueil ou la famille biologique ont conservé ou réalisé des albums photos :

“Je me souviens encore bien de la petite fête organisée pour mon départ. Ils avaient fait un album photo de moi avec eux et, oui, j’avais reçu des cadeaux. Je n’ai jamais oublié ce jour-là” (Karolien, 22 ans)

Pourtant, la majorité des répondants n’ont guère accès à ce type de documents. De même, le dossier (extra)judiciaire personnel n’est pas



toujours accessible, ou, s'il l'est, ils ne l'ont jamais consulté¹³. C'est aussi pour cette raison que des questions concernant leur trajet, leur environnement familial, etc. demeurent pour eux sans réponse. Certains entament cependant une longue quête de leurs racines. Peter (37 ans) en est un exemple :

“Plus je vieillis, plus je me pose de questions. Je commence à me demander comment les choses se sont en fait déroulées. Il faut dire que je suis curieux. C'est pourquoi je pars moi-même à la recherche des réponses aux questions que je me pose, pour savoir comment c'était auparavant. Tout ce travail de recherche m'a déjà permis d'apprendre à mieux connaître ma famille et, maintenant, je comprends quand même déjà mieux certaines choses, c'est vrai”

DÉPRIVATION DU DÉVELOPPEMENT SEXUEL

De nombreux jeunes séjournent dans une structure d'accueil pendant leur puberté. Sous l'effet de changements physiques et hormonaux, ils y entament leur développement sexuel. Pourtant, ce dernier peut être bridé et poser problèmes ultérieurement.

Les institutions totales dans lesquelles on n'est en contact qu'avec des personnes du même sexe peuvent engendrer une déprivation de relations hétérosexuelles (Goffman, 1991 ; Sykes, 2007). Frank (54 ans) a évoqué les relations homosexuelles durant le placement dans une structure. La manière dont il en parle trahit le conflit dans lequel il se trouve. D'une part, il dit que le comportement sexuel 'dépassé les bornes', mais d'autre part, qu'il s'agissait dans ce contexte d'un comportement d'expérimentation normal. En outre, il explique que c'était un grand secret, mais que l'on n'en parlait pas :

“Naturellement, maintenant que je suis plus âgé, je veux être honnête avec vous sur ce point. Vous savez, on découvre sa puberté et à ce moment, il y a parfois des choses qui se passent... Des choses qui dépassent les bornes, mais bon, quand on ne connaît rien d'autre. Alors ça se passe parfois. Là, je parle de l'homosexualité. Quand on ne connaît rien d'autre... On s'y livre quand même parfois. Ça ne veut pas dire pour autant que je suis un homosexuel, comprenez-moi bien. Je ne suis pas homo. Ce que je veux dire, c'est que j'ai eu des expériences. Mais quand j'étais dans la puberté... parce que je ne connaissais rien d'autre. Il n'y avait donc pas d'autre choix. Mais tout ça, c'était tabou dans cette institution. C'étaient des petits secrets. On n'en parlait pas, vous voyez ce que je veux dire ? Vous apprenez à connaître tout votre corps. Et oui... Ça, je trouve que ce n'est que normal!! Mais ce n'est pas pour ça que vous êtes homo...” (Frank, 54 ans)

Par ailleurs, les personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse parlent de l'éducation sexuelle limitée qu'elles ont reçue. Les plus âgées d'entre elles estiment qu'on les 'prenait pour des idiots' et disent qu'elles ne savaient pas grand-chose de leur développement sexuel. Parfois, des



angoisses ont été développées pour contrer ce développement sexuel naturel. C'était principalement le cas dans les structures catholiques, où la sexualité était un sujet tabou. Les femmes ayant transité par l'aide à la jeunesse devaient obligatoirement prendre la pilule à partir de 16 ans. Cela avait un effet stigmatisant. D'un autre côté, certains répondants comprennent que les structures prenaient des mesures, étant donné qu'elles accueillait de nombreuses adolescentes enceintes.

STIGMATISATION DANS L'ENSEIGNEMENT ET DANS LE MONDE DU TRAVAIL

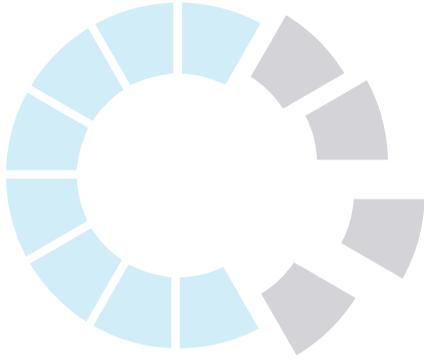
De nombreux jeunes placés sont en décrochage scolaire. Celui-ci a diverses raisons. D'une part, revient de manière récurrente l'argument selon lequel les jeunes n'ont pas suffisamment été incités à développer leur potentiel. Diverses personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse ont arrêté leurs études à un niveau inférieur à celui qu'elles auraient pu initialement atteindre si elles avaient été encouragées et soutenues. Frank raconte ainsi qu'en raison de ses mauvaises notes¹⁴ (60%), il a été envoyé dans l'enseignement spécial. Il devait par conséquent faire des études qui ne lui plaisaient pas et il les a finalement terminées avec une attestation, plutôt qu'un diplôme. Durant sa vie, il a souvent été confronté à la question de savoir pourquoi il avait suivi l'enseignement spécial. Il n'était quand même pas si bête. Lorsqu'il était interrogé sur ce point, il devait aussi expliquer, en marge de son parcours scolaire, qu'il avait été placé (raison de son parcours scolaire atypique). Cette double stigmatisation (faible instruction et passé en institution) l'embarassait fortement :

“Mais il y a aussi des personnes qui disent : mais comment se fait-il que tu n'aies décroché qu'un A4 ? Tu es quand même loin d'être idiot. C'est vrai, mais allez un peu expliquer ça. Moi, je ne peux pas, c'est tout simplement au-dessus de mes forces. Je ne vais pas commencer à déballer toute ma vie. [...] Tout ça me fait un peu honte.” (Frank, 54 ans)

Les personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse indiquent par ailleurs aussi qu'en raison des problèmes rencontrés dans leur vie, elles n'avaient pas la tête aux études, d'autres choses étaient alors prioritaires. Elles séchaient les cours et se retrouvaient en échec. Anna (58 ans) raconte ainsi qu'elle n'a pas saisi l'opportunité qui lui était offerte d'aller à l'école. Elle voyait l'école comme une occasion de sortir de la structure, où elle ne recevait pas l'aide psychologique dont elle avait besoin pour pouvoir surmonter les abus sexuels qu'elle avait subis chez elle. À l'époque, ses problèmes psychiques l'empêchaient d'étudier et de fonctionner normalement. Céline (27 ans), quant à elle, estimait à l'époque que l'école n'avait aucune utilité et se sentait différente des autres jeunes 'sans problèmes' :

“On m'a mise dans des milliers de projets. Je veux dire que j'ai suivi tous les trajets que l'on pouvait suivre en tant que jeune non scolarisée, mais rien n'y faisait... Ce n'était vraiment pas pour moi. Je ne m'y sentais pas à ma place et je me sentais vraiment différente des autres, au point de me sentir ridicule lorsque je me trouvais parmi tous ces gens. Je

¹⁴ Dans la structure en question, tous les enfants ayant un pourcentage de moins de 70% passaient dans l'enseignement spécial. Les autres enfants pouvaient suivre l'enseignement professionnel. Ce pourcentage relevait d'un système propre à la structure et n'était pas d'usage en dehors de celle-ci.



trouvais qu'ils parlaient de choses tellement banales. Je me disais alors : « mais ma pauvre fille, qu'est-ce que tu sais de la vie ? » Bon, c'était ridicule, parce que j'avais 15 ans, mais c'est ce que je pensais lorsque je les entendais débâter sur leur mère. Je me disais vraiment : « mais fermez-la, vous ne savez rien de la vie. » Cela peut paraître un peu arrogant, mais c'est ce que je pensais. Chaque fois que j'étais quand même à l'école, je me disais : « mais qu'est-ce que je fiche en fait ici ? Ces gens ne peuvent plus rien m'apprendre. Je n'ai pas la tête à étudier. »

Une fois que l'on arrive sur le marché du travail, des problèmes se posent aussi lorsqu'on postule dans le secteur social¹⁵. Plusieurs répondants ont ainsi été interrogés sur leur jeunesse durant la procédure de recrutement. Mais comment répondre à ces questions ? Si l'on répond ouvertement, cela ne suscite pas toujours une réaction positive. Fien (30 ans) raconte ainsi que :

“Si vous postulez par exemple comme éducateur et que l'on sait que vous avez vous-même séjourné dans une structure de l'aide à la jeunesse, on vous demande (d'office) ‘si vous pourrez être à la hauteur’, alors que le même risque peut exister pour d'autres personnes dont on ne sait rien.”

Ne rien dire ne présente non plus que des avantages. Céline (23 ans) n'était pas allée à l'école pendant deux ans et on l'avait interrogée sur ce point pendant l'entretien de recrutement. Elle avait répondu que c'était *'en raison de circonstances imprévues'*. Ce faisant, elle avait suscité une méfiance qui, pense-t-elle, a empêché son engagement.

LE PLACEMENT, TERREAU DU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL ?

“Je suis FIER d'avoir été dans une institution. Je peux le dire. J'en suis fier. Car j'y ai bâti une vie qui a été la pierre angulaire du développement de ma vie future, si je puis dire.” (Frank, 54 ans)

Un placement n'est cependant pas uniquement une succession de malheurs. Bon nombre des répondants ont un double sentiment, paradoxal même, par rapport à leur trajet dans le cadre de l'aide à la jeunesse. Même si le placement entraîne un grand changement et suscite de nombreux sentiments de perte, il n'a pas systématiquement été une mauvaise chose et n'a pas toujours engendré des problèmes permanents ou des perceptions négatives¹⁶. Des répondants expliquent ainsi comment l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes s'est améliorée pendant le placement, par rapport à celle qui était la leur avant la mesure de protection. Nous distinguons ici plusieurs facteurs.

¹⁵ L'étude révèle que les personnes qui souhaitent elles-mêmes travailler dans le secteur social sont souvent confrontées à des réactions négatives. En revanche, les répondants qui ont plutôt un emploi technique n'ont guère, voire pas du tout, été confrontés à une stigmatisation dans le cadre professionnel.

¹⁶ Frank est par exemple, d'une part, honteux d'avoir été placé et affirme, d'autre part, avoir été heureux de ce placement. Qui serait-il devenu sans cette aide ? Sa réaction positive (“ je suis fier”) peut aussi être considérée comme un mécanisme de coping pour lutter contre la honte que lui inspire le placement (voir 4.3).



A) LE PLACEMENT EN TANT QUE CONTRASTE AVEC LA SITUATION PRÉCÉDENTE

Un grand nombre de personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse y ont été placées en raison d'abus, de maltraitances ou de problèmes psychiatriques dans le chef de l'un des ou des deux parents. Souvent, ces répondants ont été confrontés à de nombreuses difficultés pendant l'enfance. En dépit des souffrances qui ont été décrites ci-dessus, ils peuvent souvent aujourd'hui accepter la mesure de protection de la jeunesse qui leur a été imposée. En outre, de nombreux jeunes ont pris eux-mêmes la décision de quitter le domicile familial. Le placement leur a alors donné le sentiment d'être pris en charge, protégé et mis en sécurité, voire d'être libérés de leurs problèmes: *"une énorme richesse à ce moment"* (Marc, 39 ans).

Souvent, ce sont des besoins de base qui sont satisfaits: manger, boire, être en sécurité et avoir un toit au-dessus de sa tête. Ces soins pratiques/physiques sont importants et suffisants, certainement au début du placement¹⁷. Roos (41 ans) décrit ces soins de manière saisissante:

*"Plus de loques sur mon corps... mais de jolis vêtements,
Plus de sandales en hiver... mais des bottes fourrées bien chaudes,
Plus d'hématomes... mais une peau intacte,
Plus un élastique autour de mon doigt... mais une belle bague,
Plus de cheveux gras... mais une chevelure soignée et éclatante,
Plus d'ongles cassés... mais des ongles joliment vernis,
Plus de pain rassis... mais des tartines beurrées toutes fraîches,
Plus de jambon suri... mais une tranche de fromage jeune,
Plus cette saleté de bouillie de flocons d'avoine ... mais de savoureux cornflakes,
Plus de café froid ... mais un délicieux café fumant avec un peu de lait"*

CONTACTS SOCIAUX EXTRAORDINAIRES

Les répondants se souviennent souvent de certains éducateurs ou travailleurs sociaux qui étaient plus spéciaux que les autres. Ils faisaient plus que simplement mettre en évidence le comportement négatif ou insister sur le respect des règles. Ils laissaient les jeunes exprimer leurs talents et leurs points forts. Céline (26 ans) témoigne:

"Oui, lui continuait à croire en moi et à explorer mes talents. Il savait que je pouvais avoir un bon contact avec les gens et il stimulait cela, je ne sais pas comment vous dire."

Le contact avec ces travailleurs sociaux leur rendait une part d'humanité, augmentait leur confiance en eux et améliorait l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes. Certains ont même entreteenu un contact avec les jeunes après leur séjour dans la structure:

"Je suis toujours en contact avec certains d'entre eux. Pour mes 30 ans, trois ou quatre sont même venus à ma fête."

¹⁷ On s'attend à ce que les personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse aient aussi besoin par la suite d'un soutien psychologique pour faire face aux problèmes.



Cela veut dire quelque chose, non. Ce n'est pas loin des yeux, loin du cœur, absolument pas.” (Vera, 34 ans)

Certains répondants ont également reçu des réactions positives à l'égard de leur passé en institution : les gens étaient même fiers d'eux parce qu'ils avaient su faire leur chemin dans la vie en dépit d'un fardeau souvent très lourd à porter.

LES STRUCTURES EN TANT QU'ÉCOLE DE VIE POSITIVE

Les personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse ont acquis de nombreuses compétences qui leur ont été utiles plus tard dans leur vie. L'assertivité est l'une de celles qu'évoquent plusieurs répondants :

“C'est là que j'ai suivi mon cours accéléré d'assertivité, absolument. Cela m'a appris beaucoup de choses, énormément de choses. Et c'était nécessaire, étant donné mon éducation catholique si stricte” (Vera, 34 ans)

Ils ont acquis des compétences sociales pour pouvoir fonctionner dans la société. Marc (39 ans) en témoigne :

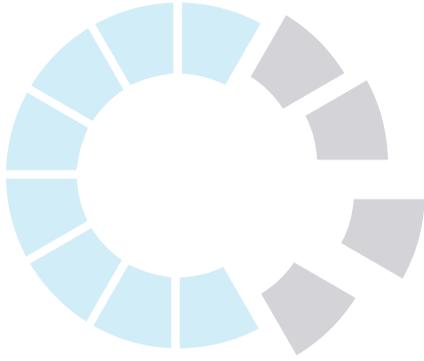
“Je trouve fantastique de leur part, de la part de l'institution, qu'en un an et demi, oui, deux ans d'accueil en autonomie encadrée, ils m'aient permis de rattraper mon retard sur le plan social. Pour moi, mon expérience de l'aide à la jeunesse n'a été que positive.”

Apprendre à respecter autrui est une autre compétence dont parlent les répondants. Comme ils ont cohabité avec tant de personnes différentes, ils ont le sentiment d'avoir moins de préjugés à l'égard d'autrui. Certains citent la débrouillardise comme compétence acquise durant leur placement. D'autres encore indiquent qu'ils ont également appris à cuisiner et à nettoyer. La structuration est un autre aspect qui a revêtu une grande importance dans la vie ultérieure des répondants. C'est ainsi que Roos (41 ans) applique aujourd'hui à ses propres enfants la règle qui était en vigueur à l'époque pour les sorties. Peter (37 ans) explique que la structure dans laquelle il a été placé était très bienveillante. Il a même passé son examen théorique du permis de conduire par son intermédiaire. Il a vraiment apprécié le fait qu'elle s'en charge.

MÉCANISMES DE COPING

Pendant leur éloignement du domicile familial, les répondants ont suivi un parcours chaotique pour façonner leur identité. Pourtant, ils ont développé, tant pendant qu'après le placement, divers mécanismes pour y faire face et font ainsi preuve de résistance morale et d'agentivité (*agency*) (Cox, 2011 ; Schofield, 2001). Ils ne font pas que subir leur environnement, ils sont également des 'agents' actifs qui avancent dans ce contexte.

Certains répondants ont refusé de revêtir l'identité d'« enfant d'une institution » et ont essayé de conserver leur propre vie, en dépit des difficultés et aussi du courage nécessaire pour emprunter cette voie (éventuellement avec l'aide d'un encadrement psychologique). Mirjam, une femme de 38 ans, trouvait l'identité de groupe très humiliante. C'est pourquoi elle s'est efforcée de se différencier du groupe d'enfants dans un maximum de domaines, en s'habillant autrement ou en écoutant d'autres musiques. Montrer qu'elle était différente, qu'elle ne faisait pas partie de ce groupe était pour elle une manière de conserver sa singularité.



D'autres s'en sont plutôt tenus au programme (Cox, 2011 ; Liebling, 2011). Ils se conformaient aux règles qui leur offraient des privilèges (De-lens-Ravier, 2005). Rita (34 ans) raconte ainsi qu'elle a toujours respecté les règles. À un moment donné, elle a pourtant commencé à prendre des stupéfiants. Grâce à son bon comportement dans d'autres domaines, elle ne devait pas se soumettre à des contrôles d'urine. De cette manière, elle a eu davantage la possibilité de contourner les règles.

Après le placement également, à l'orée de l'âge adulte (*'emerging adulthood'*) (Arnett, 2007), les jeunes partent à la recherche d'eux-mêmes. Leur identité est de nouveau nourrie par d'autres rôles que celui d'enfant d'une institution : ils trouvent du sens dans la foi ou deviennent parent, par exemple. Pour certains, c'est un moment difficile (comment puis-je jouer mon rôle de mère, moi qui n'en ai jamais eu ?), mais d'autres acquièrent de cette manière une identité plurielle qui leur procure confiance en eux et donne un sens à leur vie¹⁸. Ils voient de nouveau le monde d'un regard plus positif. Un rôle important que de nombreux répondants s'attribuent est celui d'"expert du vécu", un rôle qu'ils jouent tant dans leur vie privée que, parfois, sur le plan professionnel (Barth, 1990 ; Juhila, 2004). Ils veulent aider les autres qui sont encore en contact avec l'aide à la jeunesse ou désirent changer leur image. En s'engageant pour les jeunes qui doivent encore effectuer ce parcours, ils espèrent leur faciliter la tâche. De cette manière, leur passé n'aura pas servi à rien :

"Mon travail m'a également permis de donner une place à mon passé. Je suis expert du vécu dans le cadre de l'aide à la jeunesse et je fais ainsi office de pont entre les différentes parties." (Femke, 31 ans)

IDENTITÉ ET CHANGEMENT DANS LE TEMPS? LE DÉBAT EST OUVERT
Dans la présente contribution, nous avons examiné le thème de l'identité à la lumière d'entretiens menés avec 20 adultes ayant été confrontés à la protection de la jeunesse. Nous avons mis en évidence une série de mécanismes cités par la majorité des répondants, à savoir un éloignement du domicile familial synonyme de perte, mais aussi de développement. Peut-on cependant distinguer des vécus différents en fonction des époques ?

PERCEPTION DES PERSONNES AYANT TRANSITÉ PAR L'AIDE À LA JEUNESSE DANS LA PÉRIODE D'APRÈS-GUERRE

En dépit des différences de contexte temporel, de nombreux éléments et thèmes évoqués vont au-delà de l'esprit de l'époque. De nombreux vécus sont donc communs aux participants plus âgés et aux plus jeunes. De manière frappante, la perception des interventions de protection de la jeunesse reste donc plus ou moins la même. Certains mécanismes semblent inhérents au système d'enfermement et de privation de liberté, quel que soit le temps ou l'espace¹⁹ :

"Sans doute la conclusion la plus simple est-elle que, tandis que les souffrances liées à l'emprisonnement peuvent être réduites, la douleur est intrinsèque et peut plus facilement être transformée qu'éliminée de l'expérience carcérale." (Crewe, 2011, p. 525)

¹⁸ Voir aussi van der Geest et collègues (2013)

¹⁹ Des études menées dans divers pays soulignent cette donnée.



L'enfermement et (de ce fait) l'«exclusion» dans un but d'intégration²⁰ restent par exemple très présents. C'est pourquoi nous pensons que le rapport entre les structures et la société est resté le même, en dépit du changement du système et de la société au fil du temps.

Les répondants plus âgés soulignent cependant plutôt qu'ils ont été éduqués différemment (de manière plus autoritaire) que ce n'est le cas aujourd'hui, de sorte qu'ils mettent davantage en évidence le rapport entre enfants et adultes. À l'époque, on ne les écoutait guère.

L'attention accordée à un enfant engagé dans un trajet de protection de la jeunesse a augmenté progressivement. On mise ainsi de plus en plus sur l'accueil en autonomie encadrée. Des organisations telles que Cachet Vzw et Generation 3000 permettent aux jeunes, mais aussi aux (jeunes) adultes de partager leurs expériences en matière d'aide à la jeunesse. De cette manière, il est également davantage possible de diffuser d'autres vécus (plus positifs), lesquels font office de modèles, peuvent montrer à d'autres jeunes ce qui est possible. Cela peut influencer sur le développement de l'identité.

Il reste pourtant beaucoup à faire. Même s'il y a des évolutions positives sur le terrain, nombre de jeunes ayant transité par l'aide à la jeunesse indiquent qu'on les écoute encore trop peu (malgré les changements dans l'image que l'on a de l'enfant et le rôle de participation).

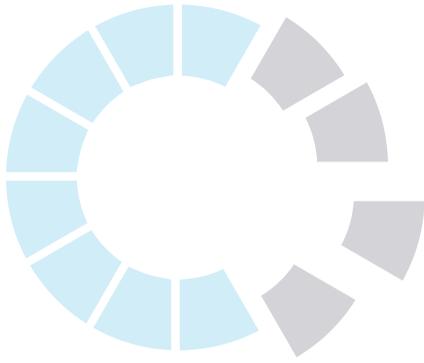
CHANGEMENTS DE PERCEPTION DANS UN PARCOURS DE VIE

“L'important, ce n'est pas ce que vous avez traversé dans votre vie, mais le souvenir que vous en gardez personnellement” (Vera, 33 ans)

Tout le monde ne quitte pas l'aide à la jeunesse de la même manière. Mike Stein (2014) répartit les personnes ayant quitté l'aide à la jeunesse en trois groupes, sur la base de leur résistance morale pendant la transition entre l'aide et l'indépendance :

1. Les *victimes*, le groupe le plus vulnérable, pour lesquelles l'aide s'est avérée insuffisante pour compenser les événements du passé et qui nécessitent un post-accompagnement intensif ;
2. Les *survivants*, qui se montrent plus instables et qui ont besoin d'un soutien pour affronter la suite de leur vie ;
3. Ceux qui vont de l'avant (*'moving on'*), qui ressentent le plus de stabilité dans leur vie et qui ont le plus de dynamisme.

La question qui nous intéresse cependant est de savoir ce qu'il adient lorsque nous regardons au-delà de cette période de transition. Sur la base des résultats de notre étude, nous constatons que des changements sont possibles dans le parcours de chaque personne ayant transité par l'aide à la jeunesse. Une «victime» peut, après un certain temps, rejoindre le groupe des «moving on» par exemple. Et l'inverse peut aussi être vrai. Une personne qui se sentait bien dans sa tête au moment de quitter l'aide à la jeunesse peut être déstabilisée ultérieurement à la suite d'un événement. L'état d'esprit qu'avaient ces personnes au moment de quitter l'aide sociale n'est pas toujours celui qu'elle ont à 65 ans et le regard qu'elles posent sur le passé peut avoir évolué. La place qu'occupe le contact avec la protection de la



jeunesse dans le récit et la manière dont la personne perçoit l'éloignement du domicile familial peuvent aussi évoluer au fil du temps :

"... oui, je n'aimais pas être là, parce que j'aurais préféré être à la maison, car à la maison il y avait aussi de bons côtés, mais avec le recul, je pense que c'est une bonne chose que j'y sois allée " (Fien, 33 ans)

Anna, une femme de 58 ans, raconte, elle aussi, comment le sentiment que lui inspire son passé en institution et la perception de celui-ci ont changé en prenant de l'âge et en gagnant en stabilité dans sa vie²¹ :

"Lorsque j'avais 20 ans, j'étais encore très en colère contre la société. En prenant de l'âge, votre perception des choses change quand même. Je pense aussi que lorsque les choses vont mieux pour vous, en tant que personne, vous regardez ce passé avec moins de dureté. Par rapport au moment où vous étiez encore en plein dans les problèmes. Je veux dire que pendant des années, j'en ai voulu à la société. Mais maintenant, je peux comprendre la chose, et les intentions des organes de l'aide à la jeunesse étaient bonnes. À l'époque, j'étais tout simplement incapable de le voir."

Sa vie a évolué de celle d'une femme vulnérable à celle d'une femme qui, à 58 ans, peut enfin dire qu'elle est heureuse. Elle a rencontré un nouveau compagnon, qui est son pilier et sa planche de salut et qui lui offre la sérénité et la reconnaissance dont elle a été privée toutes ces années.

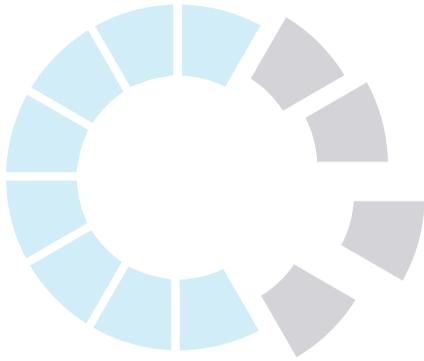
Divers événements de la vie, traits de personnalité et autres aspects jouent un rôle dans ces changements. Nous en donnons un aperçu global.

Après un certain temps (entre 25 et 40 ans), les personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse ont un 'retour de manivelle'. Cela se produit souvent lorsque leur vie gagne en stabilité et qu'ils ont davantage le loisir de jeter un regard rétrospectif sur leur vie. De nombreuses personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse se trouvaient jusque-là en 'mode survie', pour utiliser leurs termes. Le processus d'assimilation des difficultés sous-jacentes ne fait alors que commencer. Des difficultés mentales, mais aussi des problèmes physiques (des crises d'hyperventilation, par exemple) peuvent apparaître. De nombreux répondants font appel à un psychologue pour poursuivre ce processus d'assimilation et un groupe de répondants a séjourné quelque temps en centre psychiatrique pour y bénéficier d'un accompagnement intensif. Ils partent à la recherche de leurs racines, de certaines pièces manquantes du puzzle de leur parcours de vie et de leur identité. Ce n'est pas toujours considéré comme une vulnérabilité, mais au contraire comme un nouveau départ.

La personnalité des personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse joue également un rôle important. Elles parlent souvent elles-mêmes de leurs possibilités et de leurs vulnérabilités. Selon elles, celles-ci déterminent la mesure dans laquelle elles peuvent accorder une place au passé. L'intelligence (l'envie d'apprendre, le fait d'être vif²²), la force (mentale), l'indé-

²¹ L'étude de Frechon et Dumaret (2008) montre également que les adultes qui sont plus âgés s'en sortent mieux et présentent peu de différences avec le groupe d'âge général.

²² Le fait d'être surdoué peut cependant être considéré précisément comme une vulnérabilité si l'on n'y accorde pas suffisamment d'attention et que l'on ne sait pas comment gérer cela, raconte Rita (34 ans).



pendance, la persévérance, l'assertivité, une attitude positive, etc. sont souvent cités comme caractéristiques favorables. Selon Marc (39 ans), il s'agit d'un rapport à la vie : *“vous pouvez abandonner ou vous pouvez aussi tout simplement vivre selon vos moyens et continuer à aller de l'avant”*. Les vulnérabilités, comme les angoisses et les difficultés à lâcher prise, l'usage de stupéfiants, etc. rendent la vie moins facile.

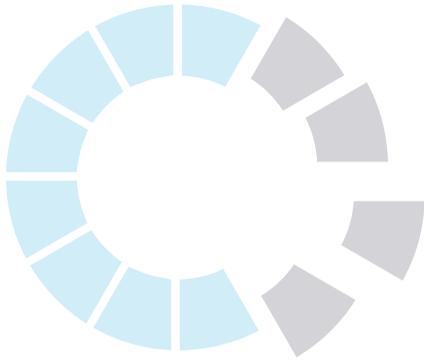
“Plus on vieillit, plus on gagne en sagesse.” L'expérience de la vie aidant, on peut aborder celle-ci avec plus de discernement et on est en mesure de mieux comprendre la protection de la jeunesse et ses pratiques ou de tirer un trait sur celles-ci. En vieillissant, les personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse comprennent mieux le travail (difficile) des éducateurs et certaines règles qui étaient en vigueur dans la structure d'accueil. Parfois, elles témoignent de plus de respect envers leurs parents parce qu'elles ont elles-mêmes des enfants et se rendent compte qu'éduquer ceux-ci n'est pas toujours évident.

Avec l'âge, certains éléments négatifs disparaissent en outre. Selon Marie (49 ans), on se rend moins compte qu'on n'a plus de contacts avec ses parents. Puisque de nombreux adultes les perdent leurs parents, la situation devient normale. Vera (33 ans) indique par ailleurs qu'*“en vieillissant, on en parle moins. Les gens que vous connaissez sont au courant de ce passé, mais les nouvelles personnes que vous apprenez à connaître ne vont pas poser de questions à ce sujet”*.

À un âge plus avancé, de nouvelles possibilités s'offrent également. Des études nous apprennent que nombre de jeunes adultes ayant transité par l'aide à la jeunesse n'ont pas décroché de diplôme et éprouvent plus de difficultés à trouver du travail (Barth, 1990 ; Courtney, Piliavin, Grogan-Kaylor, & Nesmith, 2001 ; Dumaret, Donati, & Crost, 2011). Les adultes d'âge moyen s'en sortent cependant mieux et présentent peu de différences avec le groupe d'âge général (Duncalf, 2010 ; Frechon & Dumaret, 2008). Notre étude le confirme également : diverses personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse reprennent en effet des études à un âge plus avancé. De cette manière, elles peuvent encore décrocher un diplôme et exercer un métier qu'elles aiment. Via l'enseignement de la seconde chance et la formation pour adultes, la plupart suivent des études d'éducateur. Elles obtiennent ainsi aussi une reconnaissance (chose qui manque à beaucoup de personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse).

CONCLUSION

Cette contribution est centrée sur le développement et l'évolution dans le temps de l'identité des personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse. À la lumière de leurs récits, nous nous sommes fait une meilleure idée de ce phénomène. La structure de placement est tant un lieu de prévention et de protection qu'un lieu où les jeunes vivent et éprouvent des difficultés et vivent des traumatismes (Comack, 1996, voir Carlton & Segrave, 2011). D'une part, nous observons que ces personnes s'épanchent beaucoup sur ce qui posait problème dans les structures auxquelles elles ont été confrontées et sur les conséquences négatives que cela a eu sur leur vie. La littérature existante est, elle aussi, principalement axée sur ces 'souffrances' (pains) de l'éloignement du domicile familial ou de la détention en général. Celles-ci peuvent avoir un impact durable sur l'avenir des intéressés (voir e.a. Crewe, 2011 ; Goffman, 1991 ; Rowe, 2011 ; Sykes, 2007).

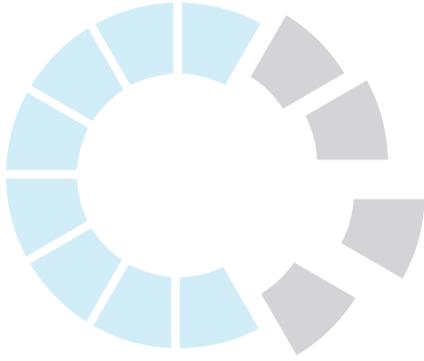


D'autre part, nous dégageons un autre message important du témoignage des répondants. Leurs récits regorgent d'exemples montrant que, même s'ils ont pu se sentir méconsidérés, ils ne réagissent pas comme des robots. Ils jouent un rôle actif au sein du système social. Ils sont des acteurs de leur vie, ce qui prouve leur résistance morale. La personnalité, le dynamisme, la capacité de donner un sens à sa vie, mais aussi les autres personnes qui stimulent cette agentivité sont pour les répondants autant de facteurs importants de ce processus.

L'analyse du vécu des personnes ayant transité par l'aide à la jeunesse ouvre en outre une série de nouvelles perspectives. Tout au long de leur vie, s'offrent à elles de nouvelles opportunités et de nouvelles possibilités de donner sens à leur vie. Nombre d'entre elles sont fières du chemin parcouru et ont une vision positive de leur passé, en dépit des expériences négatives vécues. Elles ont appris des choses qui les ont finalement aidées à bien des égards²³. La découverte d'autres rôles que celui d'« enfant d'une institution » et la possibilité d'être reconnues dans ces rôles semblent aussi être des éléments cruciaux. Devenir éducateur, « expert du vécu » ou fonder une famille sont souvent cités dans les témoignages des répondants. Il ressort de leurs récits que le secteur de l'aide à la jeunesse dernière se montre encore assez sceptique à l'égard des experts du vécu, craignant notamment une trop grande implication émotionnelle, un manque de recul et, peut-être, un manque de solidité (émotionnelle). Bien que ces craintes puissent être fondées, notre étude montre qu'un éducateur « expert du vécu » peut constituer une plus-value pour l'aide à la jeunesse. Les intéressés peuvent utiliser leur vécu de manière fonctionnelle dans la pratique de l'aide à la jeunesse et jouer ainsi un rôle de modèle pour les jeunes (j'ai aussi été en institution et regardez ce que je suis parvenu à faire de ma vie) ; ils peuvent guider l'aide à la jeunesse de l'intérieur (résoudre les problèmes de par leur propre expérience) et – ce n'est pas non plus négligeable – leur rôle peut aussi renforcer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes (je peux rendre l'aide à la jeunesse plus efficace).

Enfin, tant les éléments qui sont à l'origine du placement (abus, maltraitance, pauvreté, etc.), que le placement proprement dit et que les événements ultérieurs ont façonné l'identité des répondants. On ne peut donc se focaliser sur le seul éloignement du domicile familial pour expliquer une situation. Il faut au contraire prendre en compte une conjonction de problèmes et d'opportunités, sans limiter notre regard à l'impact spécifique du placement proprement dit, ce qui n'empêche d'envisager un « effet iatrogène » du placement (Carlton & Segrave, 2011 ; Gatti, Tremblay, & Vitaro, 2009). Les récits de notre étude montrent donc qu'une recherche sur le long terme s'impose. Nous avons été confrontés à une diversité de vécus qui nous offre une palette nuancée pour étudier et comprendre la manière dont un passé de protection de la jeunesse est vécu et de la signification que lui donnent les personnes concernées.

23 Ces récits positifs sont peut-être teintés d'une forme de coping, mais c'est difficile à constater de manière objective, ce qui n'était d'ailleurs pas l'objectif de cette étude. On trouve quand même aussi dans d'autres études, par exemple l'étude néerlandaise de van der Geest et consorts (2013), des indications qui tendent à prouver qu'une partie de leurs répondants éprouvent également un sentiment positif à l'égard de leur passage en institution. Il leur a offert de la structure, ils ont appris à défendre leurs intérêts, sont devenus plus indépendants, il les a aidés à obtenir un diplôme et les a préservés du pire (p. 24)



BIBLIOGRAPHIE

Abrams, L. (2001). "Blood is thicker than water": family, fantasy and identity in the lives of Scottish foster children. In J. Lawrence & P. Starkey (Eds.), *Child Welfare and Social Action in the Nineteenth and Twentieth Centuries: International Perspectives* (pp. 195–214). Liverpool, UK: Liverpool University Press.

Abrams, L. (2010). *Oral history theory*. London: Routledge.

Anderson, H. (2007). A postmodern umbrella: language and knowledge as relational and generative, and inherently transforming. In H. Anderson & D. Gehart (Eds.), *Collaborative therapy: Relationships and conversations that make a difference* (pp. 7–19). New York: Routledge.

Apfelbaum, E. (2010). Halbwachs and the social properties of memory. In S. Radstone & B. Schwarz (Eds.), *Memories, theories, debates* [pp.77-93]. NY: Fordham University Press.

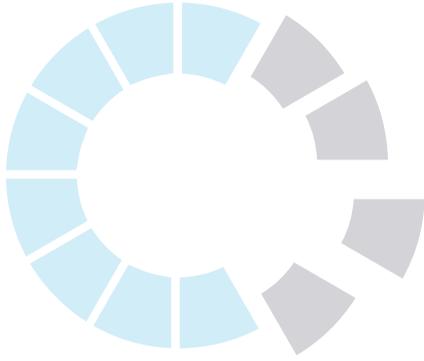
Arnett, J. J. (2007). Afterword: Aging out of care—Toward realizing the possibilities of emerging adulthood. *New Directions for Youth Development*, 2007(113), 151–161.

Audenhove, S., & Vander Laenen, F. (2011). Zorg voor de toekomst: jongeren uit de bijzondere jeugdzorg in de overgang naar volwassenheid. *Vlaams Tijdschrift Voor Orthopedagogie*, 30(4), 16–28.

Audenhove, S., & Vander Laenen, F. (2014). Transition secured? De beleving van jongeren die de bijzondere jeugdzorg verlaten. In G. Vermeulen & L. Pauwels (Eds.), *Update in de Criminologie VII : actuele ontwikkelingen inzake EU-justitiebeleid, cannabisbeleid, misdaad en straf, jongeren en jeugdzorg, internationale vrede, veiligheid en gerechtigheid, geweldadig extremisme & private veiligheid en zelfregulering* (pp. 278–303). Maklu.

Audenhove, S., & Vander Laenen, F. (2015). Future expectations of young people leaving youth care in Flanders: the role of personal and social capital in coping with expected challenges: Future expectations and leaving youth care. *Child & Family Social Work*, 1–10.

Barth, R. P. (1990). On their own: the experiences of youth after foster care. *Child and Adolescent Social Work*, 7(5), 419–440.



Bosworth, M. (2012). Subjectivity and identity in detention: Punishment and society in a global age. *Theoretical Criminology*, 16(2), 123–140. <http://doi.org/10.1177/1362480612441116>

Bruner, J. (2004). Life as narrative. *Social Research*, 71(3), 691–710.

Burke, P. J. (1991). Identity Processes and Social Stress. *American Sociological Review*, 56(6), 836.

Callero, P. L. (2003). The Sociology of the Self. *Annual Review of Sociology*, 29(1), 115–133.

Carlton, B., & Segrave, M. (2011). Women's survival post-imprisonment: Connecting imprisonment with pains past and present. *Punishment & Society*, 13(5), 551–570.

Carrette, V. (2008). *Perspectieven op de effectiviteit van de jeugdhulp. Een verkenning van wetenschappelijke referentiekaders*. Brussel: Kenniscentrum WVG. Retrieved from <http://www.vlaanderen.be/nl/publicaties/detail/perspectieven-op-de-effectiviteit-van-de-jeugdzorg-een-verkenning-van-wetenschappelijke-referentiekaders>

Courtney, M. E., Piliavin, I., Grogan-Kaylor, A., & Nesmith, A. (2001). Foster youth transitions to adulthood: A longitudinal view of youth leaving care. *Child Welfare*, 80(6), 685.

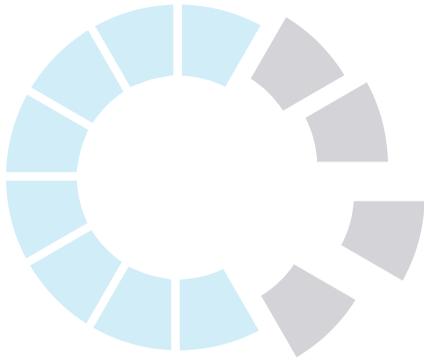
Cox, A. (2011). Doing the programme or doing me? The pains of youth imprisonment. *Punishment & Society*, 13(5), 592–610.

Crewe, B. (2011). Depth, weight and tightness: revisiting the pains of imprisonment. *Punishment & Society*, 13(5), 509–529.

Delens-Ravier, I. (2005). Enfermement: le vécu de jeunes. In J. Christiaens, D. Defraene, & I. Delens-Ravier (Eds.), *PROTECTION DE LA JEUNESSE. Formes et réformes* (pp. 153–173). Brussel: Bruylant Bruxelles.

Den Otter, G. H. J. (1963). *Voogdijkinderen. Enige gedachten over de opvoeding van voogdijkinderen, gebaseerd op de gegevens verkregen uit een interview met 294 oud-pupillen van de vereniging kindverzorg te Rotterdam*. 's Gravenhage: Nijhoff.

De Wilde, L., & Vanobbergen, B. (2012). *Mag ik dit vertellen? Stemmen uit de Gentse weeshuizen*. Leuven: Acco.



Dumaret, A.-C., Donati, P., & Crost, M. (2011). After a Long-Term Placement: Investigating Educational Achievement, Behaviour, and Transition to Independent Living: Educational Achievement, Behaviour, and Transition to Independent Living. *Children & Society*, 25(3), 215–227.

Duncalf, Z. (2010). *Listen up!: adult care leavers speak out : the views of 310 care leavers aged 17-78*. Care Leavers Association.

Foucault, M. (2010). *Discipline, toezicht en straf. De geboorte van de gevangenis* (6th ed.). Groningen: Historische Uitgeverij.

Frechon, I., & Dumaret, A.-C. (2008). Bilan critique de 50 ans d'études sur le devenir adulte des enfants placés. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence*, 56(3), 135–147.

van der Geest, V., Bijleveld, C., & Verbruggen, J. (2013). *Vallen en opstaan. Mannen en vrouwen 17 jaar na vertrek uit een justitiële jeugdinrichting*. Amsterdam: Vrije Universiteit en Nederlands Studiecencentrum Criminaliteit en Rechtshandhaving (NSCR).

Goffman, E. (1991). *Asylums. Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmates*. London: Penguin Books.

Habermas, T., & Bluck, S. (2000). Getting a life: the emergence of the life story in adolescence. *Psychological Bulletin*, 126, 748–769.

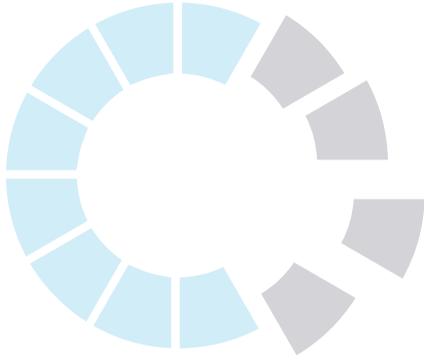
Hammack, P. L. (2008). Narrative and the Cultural Psychology of Identity. *Personality and Social Psychology Review*, 12(3), 222–247.

Heijst, A. van, Derks, M., & Monteiro, M. E. (2010). *Ex caritate: kloosterleven, apostolaat en nieuwe spirit van actieve vrouwelijke religieuzen in Nederland in de 19e en 20e eeuw*. Uitgeverij Verloren.

Hood, R., & Joyce, K. (1999). Three generations. Oral testimonies on crime and social change in London's East End. *British Journal of Criminology*, 39(1), 136–160.

Hyde, J., & Kammer, N. (2009). Adolescents' perspectives on placement moves and congregate settings: Complex and cumulative instabilities in out-of-home care. *Children and Youth Services Review*, 31, 265–273.

Irwin, J., & Owen, B. (2005). Harm and the contemporary prison. In A. Liebling & S. Maruna (Eds.), *The effects of imprisonment*. Cullompton, Devon, Verenigd Koninkrijk: Willan Publishing.



Jongerenwelzijn. (2016). Fact sheet Jongerenwelzijn. Retrieved from http://wvg.vlaanderen.be/jongerenwelzijn/assets/docs/publicaties/andere/fact_sheet.pdf

Juhila, K. (2004). Talking Back to Stigmatized Identities: Negotiation of Culturally Dominant Categorizations in Interviews with Shelter Residents. *Qualitative Social Work*, 3(3), 259–275.

Karmel, M. (1969). Total Institution and Self-Mortification. *Journal of Health and Social Behavior*, 10(2), 134.

Kinderrechtswinkel. (1989). Internationaal Verdrag inzake de Rechten van het Kind (IVRK) (1989). Verdrag inzake de rechten van het kind aangenomen door de algemene vergadering van de Verenigde Naties op 20 november 1989. Retrieved March 23, 2016, from <http://www.kinderrechtswinkel.be/index.php?ID=2700>

Koops, W. (2004). Imaging childhood in European history and developmental psychology. *European Journal of Developmental Psychology*, 1(1), 1–18. <http://doi.org/10.1080/17405620444000067>

Liebling, A. (2011). Moral performance, inhuman and degrading treatment and prison pain. *Punishment & Society*, 13(5), 530–550.

Lincoln, Y. S., & Guba, E. G. (2003). Ethics: the failure of positivist science. In *Turning points in qualitative research. Tying knots in a handkerchief* (pp. 219–237). Walnut Creek: Altamira Press.

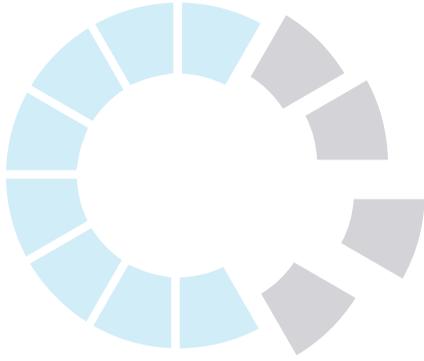
Miyahara, M., & others. (2010). Researching identity and language learning: Taking a narrative approach. *Language Research Bulletin*, 25, 1–15.

Pals, J. L. (2006). Narrative Identity Processing of Difficult Life Experiences: Pathways of Personality Development and Positive Self-Transformation in Adulthood. *Journal of Personality*, 74(4), 1079–1110.

Pasupathi, M. (2001). The social construction of the personal past and its implications for adult development. *Psychological Bulletin*, 127(5), 651–672.

Portelli, A. (1998). What makes oral history different. In R. Perks & A. Thomson (Eds.), *The oral history reader* (pp. 63–74). London: Routledge.

Richie, D. A. (2003). *Doing Oral History. A practical guide*. Oxford, UK: Oxford University Press.



Rowe, A. (2011). Narratives of self and identity in women's prisons: Stigma and the struggle for self-definition in penal regimes. *Punishment & Society*, 13(5), 571–591.

Schofield, G. (2001). Resilience and family placement: a lifespan perspective. *Adoption & Fostering*, 25(3), 6–19.

Sermijn, J. (2008). *Ik in veelvoud. Een zoektocht naar de relatie tussen mens en psychiatrische diagnose*. Leuven: Acco.

Sermijn, J., Loots, G., & Devlieger, P. (2005). In dialoog rond het zelf: van een modern Cartesiaans zelf naar alternatieve opvattingen rond zelfheid. *Tijdschrift Voor Familiotherapie*, 111(2), 117–153.

Stein, M. (2014). *Young people leaving care. Supporting pathways to adulthood*. London: Jessica Kingsley Publishers.

Sykes, G. M. (2007). *The society of the captives*. Princeton, New Jersey: Princeton University Press.

Tausig, H. N., Clyman, R. B., & Landsverk, J. (2001). Children who return home from foster care: a 6-year prospective study of behavioral health outcomes in adolescence. *Pediatrics*, 108(1), 1–7.

Thomas, C. W. (1977). Theoretical perspectives on prisonization: A comparison of the importation and deprivation models. *J. Crim. L. & Criminology*, 68, 135.

Unrau, Y. ., Seita, J. R., & Putney, K. S. (2008). Former foster youth remember multiple placement moves: a journey of loss and hope. *Children and Youth Services Review*, 30, 1256–1266.

Van den Bergh, B. (1998). kindbeeld in context: wisselwerking tussen de maatschappelijke en wetenschappelijke benadering van kinderen. *Van Den Bergh, B. (1998).*, 4, 92–115.

Winter, K., & Cohen, O. (2005). Identity issues for looked after children with no knowledge of their origins: implications for research and practice. *Adoption & Fostering*, 29(2), 44–52.

Yow, V. R. (1994). *Recording oral history: a practical guide for social scientists*. California: Sage Publications.